

1.4/Egal accès à la formation	Articles 6, 11	Ressources humaines	DRH	2013 à 2015 2014 pour le bilan social comparé	Disposer d'un bilan social sexué par catégorie et filière Faciliter le suivi de formations et veiller à l'adaptation des formations aux horaires des agents Réfléchir à un système de visioconférence	Agents de la Ville	Service formation, GPRH, RRH, encadrants	Budget formation	Proportion de femmes et d'hommes formés par catégorie et filière Diversité des formations suivies Evolution des éléments du bilan social	Le bilan social intègre déjà quelques informations sur la répartition des femmes et hommes en fonction des types de formation A développer dans le prochain bilan social
1.5/Mobilité interne des femmes	Article 11	Ressources humaines	DRH	2013, identification du public 2014, mise en place du programme 2015, suivi et évaluation	Pour accompagner les femmes dans leur évolution professionnelle, identifier le public cible, repérer les potentiels, engager des actions de tutorat, arrêter un programme d'accompagnement, le mettre en œuvre et l'évaluer	Femmes, agents municipaux	Directions	SO	Nombre de candidatures féminines aux postes de catégorie A+, A et B Nombre de cas de mobilité interne concernant des femmes Proportion annuelle d'agents masculins et féminins ayant bénéficié d'une mobilité interne	
1.6/Accompagner les nouveaux encadrants	Article 11	Ressources humaines	DRH	Identification du public cible en 2013 Mise en place du programme en 2014	Identification du public cible et de partenaires potentiels. Etude de la faisabilité d'un tutorat. Définition d'un programme d'accompagnement. Mise en place et évaluation de ce programme.	Agents de la ville, hommes et femmes accédant à des postes d'encadrement	Service formation	Budget formation	Nombre d'hommes et de femmes concernés Proportion respective d'hommes et de femmes bénéficiant de cet accompagnement par catégorie Proportion d'hommes et de femmes accédant à des niveaux d'encadrement	
1.7/Améliorer la conciliation vie professionnelle et vie personnelle	Articles 6 et 11	Ressources humaines	DRH	Nouveau règlement de travail entre 2013 et 2015 avec phases de réflexion, de concertation et d'adoption Définition d'un corpus de règles de bonnes conduites en 2014 Sensibilisation des encadrants en 2013 et des élus en 2014 Expérimentation télétravail en 2014, généralisation en 2015.	Adaptation des modes de travail et organisations internes pour concilier qualité du service public et équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Actualisation du règlement du temps de travail. Définition de règles de bonnes conduites. Sensibilisation des élus et encadrants.	Agents municipaux avec une attention particulière aux chefs de projet, chargés de mission et encadrants	Directions	Budget communication, formation, matériel et abonnement internet pour le télétravail	Nombre d'agents et d'élus sensibilisés Nombre d'hommes et de femmes concernés Niveau de mise en place des règles de bonne conduite Niveau de satisfaction des agents concernés par le télétravail et de leur hiérarchie	Groupes de travail sur l'expérimentation du télétravail en cours de constitution

1.14/Un bilan social genre	Articles 6 et 11	Ressources humaines	DRH	2013 et suivantes	Intégrer dans le bilan social des éléments d'information genrés Mieux cerner ainsi les facteurs d'inégalité entre hommes et femmes Evaluer l'évolution de la situation et repérer les éléments de blocage	Agents, élus, représentants du personnel	Mission GPEC et autres services de la DRH Mission coordination actions égalité hommes / femmes	SO	Nombre de sujets pour lesquels des indicateurs sont genrés	
1.15/Valoriser des parcours atypiques	Articles 6 et 11	Communication	DCI	2013 à 2015	Faire évoluer les représentations et stéréotypes des agents Communiquer sur des parcours féminins atypiques, de réussites au féminin	Agents	DRH DCI	Tout Public, Intranet	Nombre de cas valorisés Questionnaire sur le ressenti des agents	Publication dans le Tout public de décembre 2013 d'un dossier sur l'égalité femmes/hommes Quelques rubriques « métier » ont mis en avant des profils atypiques.
2.1/Développer l'offre de garde municipale des jeunes enfants	Articles 13 et 16	Enfance	DTE	2013 pour la crèche Etoile du sud 2015 pour la nouvelle crèche Rose des vents	Création d'une structure et reconstruction/extension d'une autre pour proposer 70 places supplémentaires	Rouennais	Service petite enfance Direction des bâtiments	Bâtiments	Nombre de places créées Nombre d'enfants gardés Taux d'occupation des crèches	Ouverture de la crèche Etoile du sud à l'automne 2013 avec 30 places. 30 nouvelles places sont ouvertes en janvier 2014 : 15 en crèches, 15 en halte-garderie
2.2/ Disposer d'un système de garderie pour les enfants de maternelles et d'élémentaires	Article 16	Enfance	DTE	2013 à 2015	Assurer la prise en charge des élèves avant et après l'école dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires	Rouennais	DTE DCI	Bâtiments scolaires	Nombre d'enfants accueillis	Accueil du matin 1 667 enfants, restauration scolaire 4 966 enfants, garderie du soir pour les maternelles 1 316 enfants, études surveillées pour les élémentaires 1 737 enfants sur un total de 7 045 élèves (2 937 en maternelles et 4 128 en élémentaires)
2.3/Intégrer la question de l'égalité hommes/ femmes dans l'ensemble des projets pédagogiques et éducatifs des enfants et des jeunes	Articles 6 et 13	Enfance et jeunesse	DTE	2013 à 2015	Veiller à ce que les projets éducatifs et pédagogiques de la DTE prennent en compte les questions d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les stéréotypes. Mobiliser les structures petites enfance et MJC avec lesquelles la Ville travaille.	Jeunes Rouennais et Rouennaises	Ensemble des services de la DTE	Pour l'action filles = garçons ? 6 960 euros	Nombre d'actions spécifiques menées dans les structures de la DTE Nombre d'actions spécifiques menées par les associations partenaires Nombre de jeunes Rouennais et Rouennaises concernés	Le Projet Educatif Local et le Projet Educatif de Territoire intègrent un axe sur la citoyenneté comprenant les thématiques de mixité, égalité, respect des règles, vie dans la cité Dans le cadre du catalogue d'accompagnement à la scolarité une action éducative filles = garçons est proposée sous la forme de prévention dansée avec l'association Just Kiff Dancing à 3 classes de CM2
2.4/ Veiller au choix des ouvrages jeunesse	Articles 6 et 13	Enfance et jeunesse et bibliothèques	DDC DTE	2013 à 2015	Proposition de visites thématiques pour les classes. Mise à disposition des bibliothécaires des fiches « 20 albums de jeunesse pour une éducation non sexiste » Politique d'acquisition des ouvrages de littérature jeunesse en cohérence avec la question d'égalité femmes/hommes	Jeunes Rouennais et Rouennaises	DTE/DDC Partenariat conseillers pédagogiques et écoles	Budgets bibliothèques et DTE	Nombre d'ouvrages recommandés par l'association Adéquations dans les fonds des bibliothèques Nombre de classes accueillies pour une visite sur l'égalité des genres	Le dispositif « A chacun son livre » a pour objectif d'offrir, chaque trimestre, à tout enfant scolarisé du cours préparatoire à la classe de CM2 un livre par trimestre choisi dans une sélection de 15 titres, divers dans leur thématique mais tous exempts de stéréotypes Le budget consacré à cette opération, 80 000 euros par an, n'est pas intégré

										dans le bilan du plan d'actions parce qu'obéissant à différents objectifs dont celui parmi d'autres de la lutte contre les stéréotypes
2.5/ Valoriser les ressources sur les questions d'égalité hommes/ femmes et de lutte contre les stéréotypes	Articles 6, 13, 22 et 23	Bibliothèques	DDC	2013 identifications d'un corpus 2014 et 2015, évaluation des emprunts et du nombre d'ouvrages concernés	Valorisation dans les collections des ouvrages portant sur les questions d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les stéréotypes Promotion des ressources documentaires mises en place par des partenaires associatifs et institutionnels.	Rouennais et Rouennaises	Bibliothèques Mission coordination des actions égalité femmes/hommes	1 000 euros d'achat sur l'enveloppe budgétaire dédiée	Nombre d'ouvrages repérés Nombre de prêts	70 ouvrages documentaires et de fiction, adultes et jeunesse ont été acquis portant sur les questions d'égalité femmes/hommes, de lutte contre les stéréotypes et d'émancipation féminine
2.6/ Favoriser une fréquentation mixte des pratiques culturelles et artistiques	Article 20	Culture	DDC	2013 à 2015	Encourager une fréquentation croisée, décloisonnée Encourager la fréquentation par les femmes d'activités culturelles considérées comme masculines et inversement	Rouennais et Rouennaises	DDC Etablissements culturels DCI	NC	Nombre d'actions spécifiques proposées Equilibre de la fréquentation sexuée	Le Conservatoire à rayonnement régional accueille presque autant de garçons que de filles (57 % de filles pour 43 % de garçons) avec des divergences selon les sections mais une tendance à la féminisation de disciplines autrefois connotees masculines (percussions, trombone, trompette)
2.7/ Tendre vers des programmations artistiques plus égalitaires	Articles 12 et 13	Culture	DDC	2013 à 2015	Réaliser un diagnostic sexué des divers types de prestations artistiques utilisés par la Ville Inciter les prescripteurs à choisir artistes hommes et femmes dans des proportions comparables Inviter les lieux de diffusion soutenus par la Ville à faire de même Travailler à une inscription dans la saison 1 de l'égalité promue par l'association H/F Normandie	Rouennais et Rouennaises	DDC Etablissements culturels Représentants Education nationale Mission coordination actions égalité femmes/hommes DMP Lieux de diffusion culturelle	NC	Nombre d'artistes hommes et femmes retenus pour les actions culturelles et événements portés par la Ville Nombre d'artistes hommes et femmes programmés par les lieux de diffusion culturelle	Le Conservatoire à rayonnement régional a choisi en tant qu'interprètes autant de femmes que d'hommes sur la saison.
2.8/ Proposer des temps d'animations sportives ouvertes à tous et toutes	Article 20	Action associative	DVS	2013 à 2015	Inviter le public à s'initier à différentes pratiques sportives à l'occasion de temps d'animation populaires et fédérateurs. Proposer aux enfants et aux jeunes des animations sportives dédiées Valoriser ces actions	Rouennais et Rouennaises	DVS DTE DMP DCI	Bâtiments, équipements et matériel de la Ville	Nombre de filles et garçons, de femmes et d'hommes ayant participé aux différentes animations sportives Retour qualitatif des clubs sportifs partenaires	Rouen Givree et Rouen sur Mer Aucune des activités proposées n'a de spécificité de genre. Elles sont ouvertes à tous et toutes. Même chose pour le dispositif Mes vacances à Rouen (ex planète vacances). Les statistiques intègrent depuis Rouen givree la distinction hommes/femmes. Elles permettent de repérer que la patinoire a été fréquentée par 54 % de femmes pour 46 % d'hommes. La démarche va être généralisée pour 2014

<p>2.9/ Contribuer à la lutte contre les stéréotypes en matière professionnelle</p>	<p>Article 6</p>	<p>Orientation et insertion professionnelles</p>	<p>DSCS</p>	<p>2014 et 2015</p>	<p>Présenter des métiers considérés comme masculins aux femmes et inversement. Intégrer dans les entretiens des agents de la maison de l'emploi et de la formation la question de l'égalité des femmes et des hommes Mettre en place une exposition sur le thème. Veiller à une représentation non stéréotypée pour la présence de la ville sur des forums ou tables rondes professionnelles.</p>	<p>Rouennais et Rouennaises</p>	<p>Service emploi et insertion professionnelle DRH</p>	<p>NC</p>	<p>Nombre d'hommes et de femmes touchés Analyse qualitative par les acteurs de l'impact des mesures prises</p>	<p>Sur les 11 emplois d'avenir recrutés par la Ville, 7 sont des femmes</p> <p>Les clauses d'insertion ont permis à 12 femmes de bénéficier de contrats de mission (sur 90 contrats signés entre le 1^{er} octobre 2012 et le 21 novembre 2013)</p> <p>Les contrats vont d'une quinzaine de jours à plusieurs mois.</p> <p>Le dispositif se poursuivra sur 2014, éventuellement avec des modalités différentes</p> <p>Un peu plus de 50 % des personnes suivies par le service emploi et insertion professionnelle, soit 2 500, sont des femmes</p> <p>Les agents qui les suivent (personnel ANPE, Mission locale, et Ville) ont pour consigne de présenter formations et offres d'emploi sans distinction femmes/hommes.</p> <p>Une charte d'accueil pourrait intégrer ce principe dans l'avenir.</p> <p>Le chantier d'insertion avec Interm'aide emploi, depuis fin 2012, intègre 1 femme sur 7 personnes pour des interventions sur les espaces verts (contrats de deux fois 6 mois)</p> <p>Dans le cadre d'un projet CUCS/FSE réunissant plusieurs associations d'insertion professionnelle, les équipes de proximité ont accueilli 35 personnes en grandes difficultés pour des missions de quelques jours à quelques semaines portant sur des petits travaux de bâtiments, de voirie, des micro- aménagement paysagers. 5 étaient des femmes. L'action devrait être reconduite en 2014.</p>
<p>2.10/Valoriser des parcours de réussite au féminin</p>	<p>Article 6 et</p>	<p>Communication</p>	<p>DRP</p>	<p>2013 à 2015</p>	<p>Valoriser des femmes artistes, militantes, des femmes aux profils atypiques Informier le public</p>	<p>Rouennais et Rouennaises</p>	<p>DDC DRP DCI</p>	<p>NC</p>	<p>Nombre d'expositions consacrées à des hommes et des femmes et/ou part des artistes hommes et femmes dans les expositions collectives.</p>	

<p>2.11/ Augmenter le nombre de rues et bâtiments portant le nom de femmes</p>	<p>Article 6</p>	<p>Communication</p>	<p>DAU</p>	<p>2013 à 2015</p>	<p>Disposer pour chaque nouvelle dénomination d'une liste comportant majoritairement des noms de femmes. Demander aux services et aux conseils de quartier de réfléchir dans ce sens. Communiquer sur le parcours des personnalités choisies.</p>	<p>Rouennais et Rouennaises</p>	<p>DAU DCI DDPL</p>	<p>SO</p>	<p>Proportion respective de noms de femmes et d'hommes pour les rues et bâtiments Nombre de noms d'hommes et de femmes choisis pour de nouvelles voiries et équipements.</p>	<p>Choix du nom de Charlotte Delbo pour l'ancienne caserne Pélissier accompagnée de la mise en place d'une exposition permanente dans le hall et d'une signalétique forte sur le bâtiment.</p> <p>Sur 2013, des noms de femmes ont été choisis pour les 5 nouvelles voies quartier ouest : Alexandra David-Néel, Andrée Putman, Eileen Gray, Charlotte Perriand, Françoise Seligmann</p> <p>Le conseil municipal d'enfants a choisi début janvier 2014 parmi une quinzaine de noms de femmes celui de Rosa Parks pour l'école du complexe des murs Saint-Yon</p>
<p>2.12/ Sensibiliser les Rouennais au sexisme et aux violences faites aux femmes</p>	<p>Articles 6 et 22</p>	<p>Droits des femmes</p>	<p>Mission coordination actions égalité femmes/hommes</p>	<p>2013 à 2015</p>	<p>Mise à disposition d'une exposition sur les violences faites aux femmes. Soutien des associations mettant en place des actions sur le sujet. Information dans les supports de communication de la ville</p>	<p>Rouennais et Rouennaises</p>	<p>Mission coordination actions égalité femmes/hommes. DCI DTE Associations sur les droits des femmes et de lutte contre les discriminations</p>	<p>NC</p>	<p>Nombre de lieux d'expositions Nombre de jeunes filles et garçons touchés</p>	<p>Relance de l'information sur l'exposition après les prêts effectués sur 2011 et 2012 auprès des MJC et centres sociaux.</p> <p>Réservation de l'exposition par le centre social de la Sablière du 9 au 30 janvier 2014.</p> <p>Soutien des associations CIDFF, Planning familial, Mouvement du Nid, Femmes Inter Associations Normandie</p>
<p>2.13/Améliorer l'accueil des femmes victimes de violences</p>	<p>Article 22</p>	<p>Droits des femmes</p>	<p>DSCS DTP</p>	<p>2013 à 2015</p>	<p>Sensibiliser et former les agents d'accueil de la DTP et de la DSCS ainsi que les travailleurs sociaux de la DSCS Travailler sur la mise à l'abri d'urgence des femmes victimes de violences par le dispositif de nuitées Assurer en priorité le relogement des femmes victimes de violences conjugales</p>	<p>Rouennais et Rouennaises et agents municipaux</p>	<p>DTP DSCS dont service logement CAPS et PAVIF Bailleurs sociaux</p>	<p>NC</p>	<p>Nombre d'agents formés Nombre de nuitées attribuées</p>	<p>Formation organisée pour les agents de la DTP et de la DSCS</p> <p>2 agents d'accueil de la DSCS ont aussi participé au séminaire Mieux comprendre et repérer les violences faites aux femmes organisées par la Préfecture le 25 novembre 2013</p> <p>8 nuitées ont été attribuées en 2013 (la Ville n'intervient que pour des Rouennaises et quand aucun autre dispositif ne peut être actionné)</p>
<p>2.14/Informer prostituées et faciliter leur accès aux droits</p>	<p>Article 23</p>	<p>Droits des femmes</p>	<p>DSCS DTP</p>	<p>2013 à 2015</p>	<p>Réaliser une plaquette destinée aux prostituées et prostituées et la traduire. Diffuser par le biais des médiateurs de nuit</p>	<p>Prostitués et prostituées</p>	<p>DSCS DTP DCI Associations venant en aide aux prostitués et prostituées</p>	<p>2 415 euros pour la plaquette</p>	<p>Nombre de prostitués et prostituées informé(s) Analyse de la situation qualitative avec les associations</p>	<p>Plaquette distribuée et traduite en espagnol et en anglais</p> <p>Une traduction en roumain est envisagée</p>

<p>2.15/ Rendre compte de la mise en œuvre du plan d'actions égalité femmes/hommes</p>	<p>Article 4</p>	<p>Communication</p>	<p>Mission coordination actions égalité femmes/hommes</p>	<p>2013 à 2015</p>	<p>Faire le compte-rendu des actions s'inscrivant dans le champ de la charte en Conseil Municipal chaque année. Editer une plaquette d'information synthétisant ce compte-rendu et la diffuser Consacrer régulièrement des articles aux actions mises en place.</p>	<p>Rouennais et Rouennaises</p>	<p>Mission coordination actions égalité femmes/hommes Directions engagées dans le plan d'actions</p>	<p>SO</p>	<p>Nombre d'actions recensées Nombre de directions concernées Fréquence des articles consacrés aux questions d'égalité hommes/femmes et à la lutte contre les stéréotypes de genre.</p>	<p>Bilan au Conseil Municipal du 24 janvier 2014 Diffusion de la plaquette égalité femmes/hommes 2013 (bilan 2012 et perspectives 2013) auprès d'une trentaine de lieux accueillant le public Diffusion aux associations et institutions impliquées dans les actions égalité femmes/hommes du plan d'actions de la Ville</p>
<p>2.16/ Rédiger les outils de communication de la Ville en prenant en compte l'égalité femmes/hommes</p>	<p>Articles 4 et 6</p>	<p>Communication</p>	<p>DCI</p>	<p>2013 à 2015</p>	<p>Veiller à une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les articles et illustrations du Rouen Mag du site www.rouen.fr et divers outils de communication de la Ville. Consacrer régulièrement des articles aux actions organisées par la Ville comme par ses partenaires sur les questions d'égalité hommes/femmes. Etre attentif aux questions de lutte contre les stéréotypes dans la mise en forme des supports réalisés pour les associations.</p>	<p>Rouennais et Rouennaises Partenaires de la Ville en matière d'égalité femmes/Hommes</p>	<p>DCI</p>	<p>SO</p>	<p>Nombre d'actions valorisées Fréquence des articles consacrés aux questions d'égalité hommes/femmes et à la lutte contre les stéréotypes de genre Respect de l'équilibre entre hommes et femmes dans les différents supports de communication.</p>	<p>Dossier sur l'égalité des femmes et des hommes dans le Tout public de décembre 2013. Au cours de l'année, deux pages ressources humaines ont été présentées par des expertes ressources humaines. Un dossier sur le management par projet l'a aussi été par une femme. Trois pages métier ont mis en avant des femmes. Dans le Rouen Magazine, en rubrique « portrait », cinq articles ont été consacrés à des femmes (manager de club sportif, chercheuse, responsable d'étude, commerçante, historienne d'art), cinq autres en rubrique « figure » à deux auteures, une chanteuse lyrique, une libraire, une photographe. Quatre rubriques « actu-témoignage » ont mis en avant des femmes (présidente de club sportif, volontaire en service civique, directrice générale de la CCI, médiatrice). Six articles « mon quartier » ont porté sur des femmes (commerçante, animatrice famille, présidente d'association culturelle, sophrologue, spécialiste de jeux, médiatrice culturelle). Par ailleurs, des articles ont été consacrés au groupe femmes du collectif d'animation des hauts de Rouen, à Miss Ronde, jeune femme en contrat d'avenir, danseuses. Treize web doc se sont conjugués au féminin pour des portraits allant de la danseuse à la cycliste, de supportrice de club sportif à comédienne.</p>

2.17/Disposer de bilans d'activités des services genrés	Ensemble des articles de la Charte	Communication/ Evaluation	Directions municipales opérationnelles	2014 et 2015	Intégrer dans les bilans d'activités des données genrées pour les publics touchés ou bénéficiaires. Identifier les critères de genre pertinents en matière d'accueil des publics, de participation à des animations, à des formations,... Mieux cerner les écarts entre publics et ou bénéficiaires masculins et féminins sur les actions clés. Evaluer l'évolution de la situation et les éléments de blocage.	Rouennais et Rouennaises	Directions municipales opérationnelles MAFO Mission coordination des actions égalité femmes/hommes	SO	Nombre de directions concernées Nombre d'actions sur lesquels des indicateurs seront mentionnés	
3.1/Soutenir les associations engagées sur l'égalité des femmes et des hommes	Articles 22 et 23	Droits des femmes Associations	DVA	2013 à 2015	Aider matériellement ou financièrement les acteurs associatifs œuvrant sur les droits des femmes, l'aide aux victimes,... Promouvoir leurs actions.	Rouennais et Rouennaises	DVA	15 700	Nombre d'associations soutenues Nombre d'adhérents et de bénéficiaires enregistrés dans les associations	Les 4 associations soutenues sont : le CIDFF (aide exceptionnelle en 2013 de 9 500 euros en raison des difficultés de la structure), le Planning familial (2 200 euros) le Mouvement du Nid (500 euros), FIA (3 500 euros, 2 500 en fonctionnement, 1 000 euros sur deux projets d'ateliers de sensibilisation sur les femmes, la citoyenneté, l'accès aux droits et sur les questions de genre, de mixité, de sexisme et de discriminations auprès d'adolescents et adolescentes. Les 4 associations comptent globalement 168 adhérents
3.2/Soutenir les structures petite enfance associatives	Article 16	Enfance	DTE	2013 à 2015	Aider financièrement les crèches et haltes garderies Mener des temps de réflexion et d'échanges avec leurs équipes Avoir une convention d'objectifs avec chacune	Rouennais et Rouennaises	Service petite enfance	437 616 euros	Nombre d'associations soutenues Nombre d'enfants accueillis	9 associations financées (Farandoles, Gribouille, Moulin vert, Jardins des bisous, Baby récré, Ma Petit'récré, CSF St Sever, Liberty mini club, La Loupiote) Convention d'objectifs signée avec chacune Nombre de berceaux 232
3.3/Intégrer la notion d'égalité hommes/femmes auprès des partenaires associatifs dans les conventions d'objectifs	Articles 5 et 20	Associations	Directions travaillant avec les associations DVA	2013 à 2015	Intégrer dans les conventions d'objectifs, nouvelles ou reconduites, la notion d'égalité femmes/hommes et plus largement la lutte contre tous les types de discriminations et fixer des critères d'évaluation avec l'association sur le sujet	Directions opérationnelles Associations	Service conseils et finances Directions opérationnelles	SO	Nombre d'associations concernées. Effet sur les pratiques des associations sur la base d'un questionnaire	113 conventions annuelles ou pluriannuelles ont été signées avec des associations en 2013, 54 comprennent une mention relative à la recherche de la parité dans les actions comme dans l'administration de l'association.

<p>3.4/Introduire la question de la parité dans les dossiers de demande de subvention</p>	<p>Articles 5 et 20</p>	<p>Associations</p>	<p>Directions travaillant avec les associations DVA</p>	<p>2013 à 2015</p>	<p>Intégrer l'item parité dans tous les dossiers de demande de subvention. Faire un point sur les informations données par les associations</p>	<p>Associations financées par la Ville</p>	<p>Service conseils et finances Directions opérationnelles</p>	<p>SO</p>	<p>Nombre de dossiers dans lequel l'item est renseigné Diversité et précision des informations données par les associations</p>	<p>Un dépouillement partiel de 33 dossiers de demande de subvention 2014 montre que l'item est renseigné une fois sur 2 (17 dossiers complétés, 9 associations indiquent que la parité est respectée ou que les proportions d'hommes et de femmes sont proches, selon les cas sont évoqués les adhérents, les bénéficiaires, les dirigeants ou les salariés, d'autres associations mettent en avant la spécificité de leur activité (par exemple Guidoline se félicite d'avoir 30 % d'adhérentes pour une activité technique, l'AREJ explique que ses structures sont ouvertes à tous et des activités spécifiques mises en place, la Société libre d'émulation fait part du recrutement de personnalités féminines))</p>
<p>3.5/Accompagner et ou organiser la journée internationale des droits des femmes</p>	<p>Articles 5 et 20</p>	<p>Associations</p>	<p>DSCS</p>	<p>2013 à 2015</p>	<p>Soutenir les initiatives prises par les associations pour célébrer la journée de la femme notamment celle portée par le collectif d'animation des hauts de Rouen</p>	<p>Rouennais et Rouennaises Associations</p>	<p>DSCS dont le service cohésion territoriale DRP DCI DMP Mission coordination actions égalité femmes/hommes</p>	<p>3 200 euros prestation de service théâtre forum Mise à disposition de locaux</p>	<p>Nombre d'associations investies Nombre de participants à la manifestation</p>	<p>En 2013, le groupe organisateur comprenait la CAF, Fraternité banlieue, l'ASIFA, Mer et campagne, le Comité de coordination de la Grand Mare, le centre social Pernet, Radio HDR, l'APMAR et la Ville.</p> <p>Environ 200 personnes, femmes surtout mais aussi des hommes, étaient présentes.</p> <p>Parallèlement, une exposition a été présentée à l'Hôtel de Ville s'appuyant sur et valorisant des textes écrits par les femmes des hauts de Rouen.</p> <p>Thématique choisie pour l'année 2014 : la transmission</p> <p>Coût de 2 150 euros pour la participation à la création Les dessous des princesses » prévu en 2014</p>
<p>3.6/Lancer un appel à projet pour un égal accès des femmes et des hommes aux pratiques sportives, culturelles, de loisirs</p>	<p>Articles 5 et 20</p>	<p>Associations</p>	<p>DVA</p>	<p>2013 à 2015</p>	<p>Rédiger un appel à projet pour inciter les associations à ouvrir de nouvelles activités accueillant à parité hommes et femmes. Le diffuser aux associations. Financer les dossiers répondant aux objectifs</p>	<p>Associations et indirectement les Rouennais et Rouennaises</p>	<p>DVA Directions opérationnelles</p>	<p>5 800 euros en 2013 pour 3 projets</p>	<p>Nombre d'associations demandant une subvention Nombre d'associations financées Nombre de femmes</p>	<p>3 associations ont déposé un dossier Soutien des 3 : CNAR, Rouen Taekwondo élite, l'Eolienne.</p>

					définis.				et d'hommes concernés par les activités mises en place	
3.7/Avoir une politique incitative pour le développement des pratiques sportives pour les femmes	Articles 6 et 20	Sport	DVS	2013 à 2015	Soutenir les clubs proposant des activités aux femmes matériellement et/ou financièrement. Valoriser leurs activités, projets, compétitions.	Rouennaises	DVS DCI Clubs sportifs	NC	Hausse du nombre de femmes licenciées Dans les clubs nombre de clubs avec des sections féminines	+ 8% de licenciées femmes entre 2009 et 2012 +17% chez les moins de 18 ans La progression est cependant moins importante que pour les hommes. 1/3 des licenciés sont des femmes Deux clubs ont ouvert ces dernières années des sections féminines en football et hockey Un collectif des femmes des hauts de Rouen s'est aussi constitué, avec lequel la DVS continue à travailler la question de la mixité
3.8/Collaborer avec les autres collectivités du territoire signataires de la Charte	Ensemble des articles	Partage d'expériences	Mission coordination actions égalité femmes/hommes	2013 à 2015	Transmettre le plan d'actions de la Ville Contribuer à la mise en place de temps d'échanges réguliers entre collectivités sur le sujet.	Collectivités signataires de la Charte	Mission coordination actions égalité femmes/hommes Directions concernées par des rapprochements possibles telle la DRH	SO	Nombre de réunions organisées	Transmission du plan d'actions égalité femmes/hommes Partenariat sur les formations à la lutte contre les stéréotypes de genre mise en place entre DRH